



20 octobre 2016

Tous les députés fédéraux
Chambre des communes, Ottawa K1A 0A6

Objet : Appuiez-vous un crédit d'impôt fédéral pour l'atténuation du radon?

Madame/monsieur le député,

Nous écrivons aujourd'hui à tous les députés fédéraux pour leur demander d'appuyer un crédit d'impôt pour l'atténuation du radon. Le radon est la principale cause de cancer du poumon chez les non-fumeurs et son effet peut facilement être atténué au moyen de techniques approuvées par le gouvernement fédéral. Pour plus de la moitié des députés, les électeurs de leur circonscription sont à risque élevé de cancer du poumon provoqué par le radon.

Le radon est un gaz radioactif qui provient de la désintégration naturelle de l'uranium dans le sol et la roche. Il est inodore, incolore et insipide, et il ne peut être détecté qu'au moyen de tests. Il constitue un risque prouvé de cancer du poumon lorsqu'il est non détecté et renfermé dans des logements ou des bâtiments. La science est très claire. Ce cancérigène connu est la deuxième cause principale de cancer du poumon au Canada, responsable, chaque année, de 16 % des décès par cancer du poumon, soit environ 3 300 personnes chaque année.

Santé Canada a mené une enquête sur les niveaux de radon au Canada dans environ 18 000 foyers. Les résultats démontrent que près de 7 % des foyers au Canada (soit plus de 600 000 résidences!) ont des taux de radon supérieurs au maximum fixé dans les lignes directrices canadiennes sur le radon, qui est de 200 becquerels par mètre cube (Bq/m³).

Les résultats de Santé Canada sont rapportés par les régions sanitaires d'arrondissements définies au niveau provincial. Nous avons comparé ces régions sanitaires avec les limites de votre circonscription.

Nous avons trouvé ce qui suit :

- **La moitié des circonscriptions électorales fédérales ont un taux de radon supérieur au maximum fixé dans les lignes directrices**
- **93 circonscriptions fédérales où plus de 10 % des foyers ont un taux de radon supérieur au maximum fixé dans les lignes directrices**
- **16 circonscriptions fédérales où plus de 20 % des foyers ont un taux de radon supérieur au maximum fixé dans les lignes directrices**

Voici la liste des circonscriptions avec un taux de radon supérieur de 10 % et de 20 % au maximum fixé dans les lignes directrices, respectivement. Votre nom et votre circonscription figurent-ils sur cette liste?

L'atténuation du radon doit avoir lieu dans les habitations ayant un taux de radon supérieur au maximum fixé dans les lignes directrices pour aider à prévenir le cancer du poumon. Cependant, en dépit des nombreux excellents efforts de sensibilisation du public par Santé Canada et d'autres, les gens sont peu conscients, soit de l'existence du risque de cancer causé par le radon ou des mesures à prendre à ce sujet. Et l'atténuation peut être coûteuse.

Association canadienne du droit de l'environnement

Voilà pourquoi nous croyons qu'un **crédit d'impôt fédéral** est :

- **la prochaine étape logique de l'impressionnant programme national sur le radon du Canada;**
- **un signal fort que les Canadiens doivent prendre cette importante question plus au sérieux;**
- **une mesure qui contribuera à rendre l'atténuation du radon plus abordable.**

Nous avons également calculé les répercussions financières. Au minimum, un crédit d'impôt sera fiscalement neutre, mais il se traduira plus probablement en recettes fiscales nettes pour le gouvernement fédéral et pour les provinces.

Nous estimons qu'un programme agressif pour atténuer sur cinq ans le radon dans 80 % des logements ayant un taux supérieur au maximum fixé dans les lignes directrices se traduirait par un bénéfice net annuel de l'ordre de 1,6 M \$ à 9,8 M \$ en recettes fiscales fédérales et de 8,2 M \$ à 49,7 M \$ pour les provinces.

Nous avons également calculé des revenus plus modestes qui découleraient si le radon dans 20 % des foyers ayant un taux supérieur au maximum fixé dans les lignes directrices était atténué sur cinq ans.

D'autres avantages découleraient avec la **création d'emplois** pour les entreprises d'atténuation ainsi que des **économies à long terme dans les coûts directs et indirects de soins de santé du cancer du poumon**. Nos calculs détaillés se trouvent en ligne à l'adresse : <http://www.cela.ca/publications/radon-tax-credit>

Voulez-vous vous joindre à nous pour réclamer un crédit d'impôt fédéral? Nous demandons plus particulièrement aux députés de la liste ci-jointe d'appuyer cette mesure, étant donné que leurs électeurs sont les plus sérieusement touchés.

Toutefois, le soutien de tous les députés est nécessaire. Le risque de cancer causé par le radon semble toujours se perdre dans la masse de nos vies occupées et des priorités changeantes. À l'ACDE, nous continuons à accorder une haute priorité à cette question pour trois raisons principales : 1) il constitue un risque prouvé de cancer; 2) un grand nombre de personnes sont directement touchées et à risque, et 3) le résultat en matière de santé –les décès par cancer – est très grave.

Veuillez confirmer votre soutien à ce crédit d'impôt auprès de nous, de vos électeurs et du ministre des Finances.

Un crédit d'impôt pour l'atténuation du radon aidera vos électeurs à prendre cette question plus au sérieux et à faire tester leur foyer. Cela créera des emplois, fournira des recettes fiscales fédérales et provinciales, et compensera certains des coûts des soins de santé. De manière encore plus importante, cela aidera vos électeurs à compenser le coût de l'atténuation du radon s'ils avaient besoin de le faire.

Très cordialement,

ASSOCIATION CANADIENNE DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT



Kathleen Cooper, chercheuse principale

Veuillez consulter la liste ci-jointe pour voir si vos électeurs sont à un plus grand risque de cancer du poumon provoqué par le radon que ne le sont tous les Canadiens.

Les circonscriptions fédérales estimées avoir plus de 10 % de foyers avec un taux de radon supérieur au maximum fixé dans les lignes directrices

Les circonscriptions marquées d'un * (et en rouge) sont celles où il est estimé que plus de 20 % des foyers ont un taux de radon supérieur au maximum fixé dans les lignes directrices

Député		Circonscription	Député		Circonscription
Dan	Albas	Central Okanagan– Similkameen–Nicola	Angelo	Iacono	Alfred-Pellan
William	Amos	Pontiac	Georgina	Jolibois	Desnethé-Missinippi-Rivière Churchill
David	Anderson*	Cypress Hills–Grasslands	Robert	Kitchen	Souris–Moose Mountain
Mel	Arnold	North Okanagan–Shuswap	Kevin	Lamoureux	Winnipeg-Nord
René	Arseneault*	Madawaska–Restigouche	Linda	Lapointe	Rivière-des-Mille-Îles
Ramez	Ayoub	Thérèse-De Blainville	Stéphane	Lauzon	Argenteuil–La Petite-Nation
Larry	Bagnell	Yukon	Dominic	LeBlanc	Beauséjour
Candice	Bergen*	Portage–Lisgar	Diane	Lebouthillier*	Gaspésie–Les Îles-de-la- Madeleine
Maxime	Bernier	Beauce	Ben	Lobb	Huron–Bruce
Luc	Berthold	Mégantic–L'Érable	Alaina	Lockhart	Fundy Royal
James	Bezan*	Selkirk–Interlake–Eastman	Wayne	Long	Saint John–Rothesay
Daniel	Blaikie	Elmwood–Transcona	Lloyd	Longfield	Guelph
Steven	Blaney	Bellechasse–Les Etchemins– Lévis	Karen	Ludwig	Nouveau-Brunswick–Sud- Ouest
Mike	Bossio	Hastings–Lennox and Addington	Tom	Lukiwski*	Moose Jaw–Lake Centre– Lanigan
Scott	Brison	Kings–Hants	Dave	MacKenzie	Oxford
Gordon	Brown	Leeds–Grenville–Thousand Islands et Rideau Lakes	Steven	MacKinnon	Gatineau
Richard	Cannings*	Okanagan-Sud–Kootenay- Ouest	Larry	Maguire*	Brandon–Souris
Guy	Caron	Rimouski-Neigette– Témiscouata–Les Basques	Simon	Marcil	Mirabel
Jim	Carr	Winnipeg-Centre-Sud	Brian	Masse	Windsor-Ouest
Bill	Casey	Cumberland–Colchester	Rémi	Massé	Avignon–La Mitis–Matane– Matapédia
Michael	Chong	Wellington–Halton Hills	Phil	McColeman	Brantford–Brant
Serge	Cormier*	Acadie–Bathurst	MaryAnn	Mihychuk*	Kildonan–St. Paul
Rodger	Cuzner	Cape Breton–Canso	Larry	Miller	Bruce–Grey–Owen Sound
David	de Burgh Graham	Laurentides–Labelle	Eva	Nassif	Vimy
Matt	DeCoursey	Fredericton	John	Nater	Perth–Wellington
Todd	Doherty	Cariboo–Prince George	Robert	Nault	Kenora
Terry	Duguid	Winnipeg-Sud	Robert-	Ouellette	Winnipeg Centre

			Falcon		
Fayçal	El-Khoury	Laval–Les Îles	Ginette	Petitpas Taylor	Moncton–Riverview–Dieppe
Neil	Ellis	Baie deQuinte	Tracey	Ramsey	Essex
Mark	Eyking	Sydney–Victoria	Geoff	Regan	Halifax-Ouest
Doug	Eyolfson	Charleswood–St. James–Assiniboia–Headingley	Scott	Reid	Lanark–Frontenac–Kingston
Greg	Fergus	Hull–Aylmer	Gerry	Ritz	Battlefords–Lloydminster
Andy	Fillmore	Halifax	Yves	Robillard	Marc-Aurèle-Fortin
Pat	Finnigan*	Miramichi–Grand Lake	Don	Rusnak	Thunder Bay–Rainy River
Darren	Fisher	Dartmouth–Cole Harbour	Romeo	Saganash	Abitibi–Baie-James–Nunavik–Eeyou
Rhéal	Fortin	Rivière-du-Nord	Darrell	Samson	Sackville–Preston–Chezzetcook
Sean	Fraser	Nova-Centre	Andrew	Scheer*	Regina–Qu'Appelle
Stephen	Fuhr	Kelowna–Lake Country	Terry	Sheehan	Sault Ste. Marie
Bernard	Généreux	Montmagny–L'Islet–Kamouraska–Rivière-du-Loup	Robert	Sopuck*	Dauphin–Swan River–Neepawa
Mark	Gerretsen	Kingston et les Îles	Wayne	Stetski	Kootenay–Columbia
Ralph	Goodale*	Regina–Wascana	David	Tilson	Dufferin–Caledon
Jacques	Gourde	Lévis–Lotbinière	Dave	Van Kesteren	Chatham-Kent–Leamington
Patricia	Hajdu	Thunder Bay–Supérieur-Nord	Dan	Vandal	Saint Boniface–Saint Vital
Cheryl	Hardcastle	Windsor–Tecumseh	Cathay	Wagantall*	Yorkton–Melville
TJ	Harvey	Tobique–Mactaquac	Erin	Weir*	Regina–Lewvan
Randy	Hoback	Prince Albert	Bob	Zimmer	Prince George–Peace River–Northern Rockies
Gudie	Hutchings	Long Range Mountains			